

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFE. ◆ 7 DÉCEMBRE 2021

Le 7 décembre dernier, l'Union Française des Experts en objets d'art (UFE), a tenu, au musée Jean-Jacques Henner, son assemblée générale. 21 membres étaient présents, 30 se sont excusés dont 19 ont donné une procuration. La présidente, Sylvie Buisson, le vice-président, Christophe Hameline, et le secrétaire général, Hervé Labrid, ont présenté les rapports moral, stratégique et financier et les faits marquants pour notre chambre syndicale professionnelle depuis deux ans. Des échanges avec les membres présents ont permis d'évoquer les initiatives prises, les projets et de répondre aux questions.

1. Les nouveaux adhérents

A ce jour, l'Union Française des Experts en objets d'art (UFE) compte 62 adhérents actifs. Depuis décembre 2018, à l'issue de commissions où est vérifiée l'excellence de nos recrutements, 13 nouveaux experts ont été admis à l'UFE, tandis que 5 démissions – le plus souvent pour cessation d'activité – ont été enregistrées. Une nouvelle commission d'admission est prévue au premier semestre 2022.

2. La pépinière d'experts

Le projet, initié par Christophe Hameline, d'une "pépinière" d'experts prend forme. Cinq candidats à l'expertise travaillent déjà à renforcer leurs compétences avec leurs mentors et pourraient rejoindre l'UFE dans les années à venir, pour succéder à leur mentor ou élargir son champ de compétences.

Pour la formation de ces futurs experts, le bureau de l'UFE travaille à établir un "abécédaire" de l'expertise, qui sera soumis à tous les membres afin de recueillir leurs propositions et enrichissements.

3. Des spécialités à renforcer

La présidente a souligné que l'UFE doit se renforcer dans certains domaines comme, en particulier, l'art primitif ou le mobilier XVIII^e. L'UFE va aussi accueillir des généralistes, capables de donner des avis sur des périodes plus longues, des formats plus larges (par exemple XVIII^e, art moderne, art contemporain ou types d'objets) et/ou d'orienter vers des experts spécialisés.

4. Un statut de membre honoraire

À l'initiative de Thibaut Mantoux, notre trésorier, un statut spécifique, avec des conditions particulières, sera élaboré pour conserver au sein de l'UFE les compétences de ceux de nos membres qui souhaitent mettre fin à leur activité.

5. Des outils de communication pour mieux faire connaître nos experts

- . Notre site web ufe-experts continue de s'enrichir et de faciliter les démarches des membres. Ainsi, désormais, le paiement de la cotisation a été simplifié.
- . La campagne de presse initiée en 2020 dans la *Gazette Drouot* a été poursuivie en 2021. D'autres initiatives dans ce domaine sont en préparation pour 2022.
- . La parution d'un annuaire "papier" des membres est étudiée pour 2022.
- . La "newsletter" de l'UFE devrait aussi voir le jour cette année. Les membres sont invités à proposer des sujets pour l'alimenter : initiatives pour mieux faire connaître le métier d'expert, ventes exceptionnelles, conférences, publications...

6. L'exercice financier de l'UFE

Pour l'exercice 2021, l'UFE a enregistré 18 675,00 € de cotisations et frais de dossiers (pour les nouveaux candidats). 9 631,00 € ont été consacrés au site web et à la communication (en particulier la publication d'une page dans la *Gazette Drouot*), 2 951, 00 € aux frais de bureau et à la fabrication des cartes, 210,00 € aux frais postaux et 125,00 € aux affranchissements.

7. Une assemblée générale en décembre 2022

La prochaine assemblée générale est prévue pour décembre 2022.

8. Le vote : le bureau de l'UFE reconduit

À l'unanimité, les membres présents et ceux qui ont voté par procuration ont reconduit le bureau de l'UFE pour une période de trois ans, jusqu'en décembre 2024.

A Paris, le 12 janvier 2022, le bureau de l'UFE :

Sylvie Buisson, présidente,
Christophe Hameline, vice-président,
Thibaut Mantoux, trésorier
Hervé Labrid, secrétaire général